Fondation PetitPouss Niger
Mail : fondation.petitpouss.niger@petitpouss.fr
Reconnue par Arrêté N°001245/MI/D/DGAPJ/DLP
Site web : www.petitpouss.fr
Tel: 97056660/ 92956505

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Fourniture de pauses café et déjeuners – formation de 300 enseignants à Tahoua

1. Contexte

La Fondation PetitPouss Niger est une organisation à but non lucratif, reconnue par Arrêté N°001245/MI/D/DGAPJ/DLP du 22 décembre 2021, dont l'objectif est de promouvoir l'éducation inclusive par le numérique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme de renforcement de la résilience du système éducatif dans la région de Tahoua (département de Bagaroua, commune rurale de Tabalak)**, financé par l'UNICEF-Niger, la Fondation PetitPouss Niger organise à Tahoua une formation de trois cents (300) enseignants sur l'éducation en situation d'urgence, la gestion des risques, l'appui psychosocial et les premiers secours. Elle lance à cet effet un avis d'appel d'offres ouvert pour la sélection d'un (1) prestataire (traiteur ou restaurateur) chargé des pauses café et déjeuners.

2. Objet et quantités

Prestation	Participants	Jours	Quantité totale
Pause café par jour et par participant)	320	3	960
Déjeuner (un par jour et par participant)	320	3	960

La formation se déroule pendant trois (3) jours consécutifs, du 02/11/2025 au 04/11/2025, à l'Ecole Normale de Tahoua, dans dix (10) salles d'environ trente (30) personnes/ salle.

3. Description des prestations

Chaque soumissionnaire est tenu de faire Trois propositions de menu pour les 3 jours de formations.

Il n'y a aucune exigence de plat mais un minimum est attendu pour les pauses café. Exemple : Café, thé Lipton, lait, sucre, eau minérale, jus de fruits, mixage de moringa à patte d'arachide.

Le prestataire doit service dans chaque salle ou dans un espace commun, à l'heure fixée par la Fondation.

FONDATION PETITPOUSS

Hygiène, service et logistique

- Produits frais et de qualité, aliments transportés dans des contenants fermés et propres;
- Personnel en bonne santé, en tenue propre, en nombre suffisant pour servir les dix salles dans les horaires prévus ;
- Vaisselle, couverts, verres, nappes, serviettes, tables de service, eau potable et tout le matériel nécessaire fournis par le prestataire ;
- Installation, service, débarrassage et nettoyage du lieu après chaque prestation ; évacuation des déchets ;

4. Composition du dossier de soumission

- Une copie du NIF ;

- Attestation de régularité fiscale en cours de validité,

- Au moins une attestation de bonne exécution d'une prestation similaire ;

- Menus proposés pour les trois (3) jours : composition et quantités par personne pour chaque pause-café et chaque déjeuner, et plats de remplacement ;

- Moyens humains (nombre de cuisiniers et de serveurs mobilisés) et matériels (vaisselle, matériel de transport et de conservation) ;

- Bordereau des prix selon le modèle de l'annexe 1, signé et cacheté, avec le montant total en chiffres et en lettres. Les prix sont exprimés en FCFA par personne, hors taxes et toutes taxes comprises, fermes et non révisables, et incluent le personnel, la vaisselle, le transport et le service.

5. Dépôt et ouverture des offres

- Les offres sont remises en un (1) original, dans une enveloppe extérieure fermée portant uniquement la mention « Avis d'appel d'offres - Pauses café et déjeuners - Formation de 300 enseignants à Tahoua » ;
- Dépôt au siège national de la Fondation PetitPouss Niger à Niamey, quartier SONUCI SODJA, Pompi-Station Babati, ou au bureau de Tahoua sis au quartier Sabon Gari, ou encore à l'adresse mail suivant : fondation.petitpouss.niger@petitpouss.fr , **au plus tard le 28/10/2025 à 12H00**, heure locale. Les offres reçues après ce délai sont rejetées ;
- L'ouverture des plis a lieu **le même jour à 15H30**, dans la salle de réunion du bureau Tahoua de la Fondation ;
- Les offres restent valables pendant quatorze (14) jours à compter de la date limite de dépôt ;
- Les demandes d'éclaircissement sont adressées par écrit (fondation.petitpouss.niger@petitpouss.fr) au plus tard trois (3) jours avant la date limite de dépôt.

FONDATION PETITPOUSS

6. Évaluation des offres et attribution

Étape 1 : Conformité administrative (10 points, éliminatoire). Dossier complet, pièces valides, offre remise dans les délais. Une offre incomplète est rejetée.

Étape 2 : Évaluation technique (50 points). Une offre qui ne respecte pas une exigence minimale du point 3 est éliminée.

Critère technique	Points	Barème
A. Qualité et variété des menus	**30**	
Composition et équilibre des pauses café	10	Appréciation du comité selon le contenu minimal du point 3
Composition, équilibre et quantités des déjeuners	10	Appréciation du comité selon le contenu minimal du point 3
Variété sur les trois jours et plats de remplacement	10	3 menus différents et un plat de remplacement par jour : 10
B. Hygiène, moyens humains et matériels	**15**	
Mesures d'hygiène et de sécurité alimentaire	5	Appréciation du comité
Personnel mobilisé	5	Nombre suffisant pour servir 320 personnes dans 10 salles
Matériel et solution de remplacement en cas de défaillance	5	Appréciation du comité
C. Expérience et références similaires	**5**	
Prestation similaire attestée	5	Présence d'une attestation de bonne fin d'exécution : 5
Total technique	**50**	Seuil d'admission : 35 /50

Seules les offres conformes ayant obtenu au moins 35 points sur 50 sont admises à l'évaluation financière.

Étape 3 : Évaluation financière (40 points). Montant de l'offre = (prix unitaire TTC de la pause-café × 960) + (prix unitaire TTC du déjeuner × 960). L'offre la moins disante obtient les 40 points.

Attribution : le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre conforme obtient la note totale la plus élevée (administrative + technique + financière, sur 100 points). En cas d'égalité, l'offre la moins chère est retenue.

7. Conditions d'exécution et de paiement

- Un bon de commande précise les dates, les horaires, le lieu et le nombre de participants ;
- Paiement après service fait, sur présentation d'une facture conforme indiquant le nombre de pauses café et de déjeuners servis, appuyée des listes de présence signées ;

8. Dispositions générales

- Le marché est financé sur fonds de l'UNICEF-Niger. Les soumissionnaires s'engagent à respecter les règles de l'UNICEF en matière d'éthique, de lutte contre la fraude et la corruption, de protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) et de respect des listes de sanctions des Nations Unies ;

FONDATION PETITPOUSS

- Toute tentative de corruption, de collusion entre soumissionnaires ou de fausse déclaration entraîne le rejet de l'offre ;
- Les membres du comité d'évaluation signent une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- Par décision motivée, la Fondation PetitPouss Niger se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres, sans indemnité pour les soumissionnaires ;
- Les résultats sont notifiés par écrit à tous les soumissionnaires, qui disposent de trois (3) jours ouvrables pour adresser une réclamation écrite à la Fondation.

FONDATION PETITPOUSS

Fait à Niamey, le 23/10/2025

L'Assistante Programme **Le Secrétaire Général**

Annexe 1 – Bordereau des prix (modèle)

N°	Prestation	Quantité	Prix unitaire par personne HT (FCFA)	Montant HT (FCFA)

N°	Prestation	Quantité	Prix unitaire par personne HT (FCFA)	Montant HT (FCFA)
1	Pause café (320 participants × 3 jours)	960		
2	Déjeuner (320 participants × 3 jours)	960		
Total HT				
Total TTC				

Arrêté le présent bordereau à la somme de (en lettres) : …… francs CFA TTC.

Date, nom, signature et cachet du soumissionnaire :

Annexe 2 – Modèle de présentation des menus

Jour	Pause café (composition et quantité par personne)	Déjeuner (composition et quantité par personne)
Jour 1		
Jour 2		
Jour 3		
Plat de remplacement		

FONDATION PETIT PAUSS